

# A Bellegarde, une déchèterie à la taille de sa population

**Intercommunalité.** Plus de quais et de jours d'ouverture.

Les travaux de réhabilitation de la déchèterie intercommunale de Bellegarde ont été inaugurés, vendredi 25 janvier, par Juan Martinez, président de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA), en présence des élus et des responsables d'entreprises.

La CCBTA a investi 450 000 € pour le réaménagement du site « à la taille de sa population ». La délégation de service public est confiée à Veolia. Quatre nouveaux quais et un bassin de rétention sont accessibles aux particuliers et professionnels et deux agents techniques alternent, du mardi au dimanche, au chemin du Petit-Rhône.

## Un engagement

### pour l'environnement

Dans son discours, le président de la communauté de communes a rappelé « le travail effectué pour le traitement des déchets et l'environnement sur le territoire ». Il a précisé : « A Bellegarde, on a la main verte. La commune, de 7 000 habitants, a recueilli autant de déchets verts qu'à Beaucaire et Jonquières-Saint-Vincent. »

Dans la poursuite de son engagement pour l'environ-



■ Le président de la CCBTA a coupé le ruban.

nement, la CCBTA a racheté le bâtiment d'une ancienne entreprise jouxtant la déchèterie et actuellement exploité par la Saur dans le but de réaliser une recyclerie. Cette structure collectera des objets ou des matériaux qui seront triés et remis en état.

À noter, du 29 au 31 janvier, la déchèterie de Beaucaire sera fermée pour des travaux de réhabilitation. Pendant ces trois jours, celle de Bellegarde prendra le relais.

**STÉPHANY PRADES**  
sprades@midilibre.com

## Un site ouvert du mardi au dimanche matin

Horaires d'ouverture : mardi de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h 30, mercredi et jeudi de 14 h à 17 h 30, vendredi et samedi de 8 h 30 à midi et de 14 h à 17 h 30, dimanche de 9 h à midi.

L'été, les jours d'ouverture et les horaires sont identiques,

excepté les après-midi, de 15 h à 18 h.

Jour de fermeture : lundi.  
Les cartes d'accès magnétiques sont obtenues à la déchèterie (photocopies pièce identité, justificatif de domicile), chemin du Petit-Rhône, 30127 Bellegarde.